



# Comité Central d'Hygiène Sécurité . du 10 Février 2011

## Déclaration CFDT

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du CCHS,

L'année 2010 a été douloureuse pour les personnels, l'année 2011 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices.

Un de nos collègues s'est suicidé avant hier à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile de France (DRIEA-IF).

Les suicides se succèdent au Service Navigation de la Seine, et plusieurs agents sont en toujours en souffrance au travail.

Est-ce une coïncidence ? L'expert que la CFDT avait nommé, pour évoquer au sein de cette instance, le ressenti et la souffrance des agents, a vu sa prime de métier baisser sans information préalable en dessous de la moyenne du service ! (nous vous demandons de questionner le service sur ce point).

A la DIR ouest, après le suicide d'une jeune femme en fin d'année 2010, l'appel désespéré d'un agent en janvier au district de Brest qui a tenté de se suicider et qui est à ce jour en arrêt, sous antidépresseurs, et la toute récente tentative de suicide au siège de la DIR, Le moins que l'on puisse dire, c'est que le malaise est bien présent et ses effets bien visibles.

L'accident de travail mortel d'un OPA au Service Navigation de Strasbourg, alors qu'il intervenait seul pendant une astreinte sur un ouvrage, pose de façon récurrente la question de la réelle prise en charge de la prévention et de la sécurité dans ce Ministère et surtout des moyens nécessaires pour la mettre en œuvre.

Nous ne comptons plus les fois où nous sommes intervenus au Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) , au Comité Central d'Hygiène Sécurité (CCHS), pour exiger la mise en œuvre d'études d'impact sur les personnels, leurs emplois, les services, les effectifs!

Ces études d'impacts des réformes annoncées, des restructurations importantes et de leurs mutualisations nous permettraient de mener des débats utiles au sein de cette instance au profit des personnels et pourquoi pas, des services.

Le document « perspectives RH 2013 » qui a été envoyé dans les services sans concertation avec les organisations syndicales représentatives au CTPM et qui annonce un redéploiement de

10 000 agents avec un florilège de suppressions de postes est sans nul doute anxiogène.

Il est d'autant plus anxiogène que rien ne l'accompagne véritablement.

Aucune garantie pour les personnels, aucun grand principe fort, comme, « *pas un agent n'en sera de sa poche* », pas de mobilité forcée, personne ne verra ses conditions de vie

sociale et familiale se dégrader etc.

L'exemple de la fin de l'indemnité différentielle exceptionnelle au 31 décembre 2010 par exemple, ne constitue pas un modèle de traitement des situations individuelles des personnels mis dans une nouvelle situation défavorable en terme de revenus : lorsque que l'on a des charges ce n'est pas aussi facile de s'en dépêtrer dans les délais impartis !

Rajouter à ça, la baisse des salaires avec l'augmentation de la retenue pour pension, mais aussi les changements de situations et leurs incidences sur les revenus (éloignement du lieu de travail, amplitude journalière accrue, avec comme conséquence les problèmes de garde d'enfant, baisse d'indemnités de service fait, modulation individuelle à la baisse etc.), pour des agents qui vont travailler de plus en plus longtemps.

Vous avez là toutes les conditions pour accentuer la souffrance au travail et conduire à des actes irréversibles.

Dans la présentation des actions de prévention des gestes suicidaires, il apparaît qu'un bon nombre de services n'ont pas entamé la démarche. Pourquoi ?

Nous ne pouvons imaginer que la prévention des gestes suicidaires ne soient pas une priorité des chefs de service. Mais une priorité noyée parmi d'autres.

Il faut sortir de cette logique uniquement comptable ratio/tâches par agent.

La prévention et le traitement de la souffrance au travail prend énormément de temps et de moyens, les services ne sont pas en capacité de les prendre réellement en charge.

Ce n'est pas tout d'avoir des objectifs concernant la prévention et la sécurité encore faut-il mettre en adéquation les moyens correspondant.

Est-ce une fatalité ? Nous ne le croyons pas et la CFDT s'opposera à l'affaiblissement de la Fonction Publique d'Etat et de nos services, aux abandons de missions comme aux suppressions d'emplois, aux restructurations sans aucun sens, aux mutualisations qui génèrent pour les personnels une détérioration des conditions de travail, une incompréhension et un manque de lisibilité sur leur avenir.

Nous ne laisserons pas les personnels se débrouiller seuls face au rouleau compresseur de l'administration et à ses méthodes de contournement du dialogue social.

La CFDT continuera son combat dans toutes les instances et sur le terrain pour la défense des personnels.

Pour L'USEE/CFDT  
Patrick GROSROYAT